



Réf : 3\_tata\_14\_1\_x152

Titre : TATA : monographie



## La province de tata

Située dans la Région de Guelmim Es-smara (Sud est du Royaume) ; la Province est limitée au Nord-ouest par les Provinces de Taroudant et Tiznit, au Sud par les frontières Maroc - algériennes, au Sud- Ouest par les Provinces de Guelmim et Assa – Zag et au Nord- Est par les Provinces de Ouarzazate et Zagora. Elle s'étend sur une superficie de 25.925 Km2 environ.

### I-1- ASPECT PHYSIQUE

#### a– Relief :

Situé dans le sud-est de L' Anti-Atlas, entre les méridiens 280 et 300 et les parallèles 50 et 90, le relief de la province est composé en général du massif de l' Anti-Atlas, le Warkiz et le Bani, la Hamada de Drâa ainsi que de vastes plaines caillouteuses appelées Regs dominées par des versants des oueds. La région présente une homogénéité physique avec un paysage oasien dans les endroits où le potentiel hydrique est facilement exploitable, et un autre désertique dans les zones sahariennes et rocailleuses.

La Province de Tata se situe dans la zone présaharienne au sud du Maroc. Son territoire s'étend du versant sud de l'anti-Atlas à l'oued Drâa qui marque la frontière avec l'Algérie et les régions sahariennes.

Tata se trouve à une altitude de 670 m, les sommets et les cols aux alentours atteignent 800 à 1000 m (les chaînes de l'Anti-Atlas s'élèvent jusqu'à 2500 m). L'oued Drâa, à l'embouchure de l'oued Tata, se situe à 335 m au dessus du niveau de la mer.

La source de Oued Draa se trouve plus à l'est, au niveau de l'Anti-Atlas. Ce sont Les crues des oueds de la région de Tata qui intéresseront les agriculteurs au même titre que d'approvisionner en amont l'oued de drâa.

#### b – Ressources en Eau :

Les ressources hydriques de la région, mises à part les quelques précipitations hivernales sporadiques, sont essentiellement dues aux eaux d'infiltrations en provenance des pluies qui tombent sur les montagnes de l'Anti-Atlas. Ces eaux d'infiltration rechargent les nappes phréatiques et alimentent les sources et les Khettarat (sorte de grandes canalisations souterraines, construites au cours des siècles passés, amenant l'eau des ruissellements vers les oasis).

#### - Eaux Pérennes :

Elles sont constituées par les résurgences et les sources au niveau des Foum. Ainsi les principaux Foum qui dominent les oasis les plus importantes sont : Foum Adis, Foum Tata, Foum Ait Ouabelli, Foum El Hisn, Foum Icht et Foum



Akka , foug-zguid...

#### - Eaux Saisonnières :

Elles sont constituées par les eaux de crues issues du versant sud de l'Anti-Atlas, au niveau des oueds, et sont déversées à l'oued Drâa. Et malgré les dommages qu'elles produisent au niveau des infrastructures, ces eaux profitent positivement à l'irrigation du patrimoine phoenicicole des oasis.

### I-2- ASPECT CLIMATIQUE

Vu sa position dans une région présaharienne, la Province de Tata se caractérise par un climat saharien continental, la température varie entre 49° durant la saison d'été et 12° en Hiver. La moyenne des précipitations enregistrées ne dépasse guère 100 mm/an ; le potentiel hydrique de la Province est constitué des oueds et des eaux souterraines, les crues constituent une importante ressource pour l'agriculture vivrière et l'enrichissement de la nappe phréatique.

### I-3- ASPECT DEMOGRAPHIQUE

Les origines des habitants de la Province sont complexes et diversifiées; la Région est habitée par des tribus Berbères et Arabes, à côté de ses grands groupements ethniques, se trouvent plusieurs groupes oasiens sédentaires et nomades. Ces composants humains liés par la religion et les traditions ancestrales vivent et cohabitent en parfaite cohésion. En milieu urbain, la population a connu une forte croissance par rapport au milieu rural. La population globale de la Province est passée de 119.298 habitants en 1994 à 121.618 habitants en l'an 2004 (R.G.P.H 2004) ; soit 39.060 hab. en milieu urbain et 82.558 hab. en milieu rural. Quant au nombre de ménages, il s'élève à 20.349 (13746 ménages ruraux et 6633 ménages urbains), ce qui représente une densité de 4,69 hab. /Km<sup>2</sup>. Plus de 53 % de la population est constituée de jeunes âgés de moins de 18 ans. Alors que la population du 3ème âge (60 ans et plus) représente environ 8 %. La Province de Tata est considérée historiquement comme étant l'un des plus anciens comptoirs commerciaux. Selon des enquêtes archéologiques, la Région était un lieu de transit privilégié pour les caravanes commerciales provenant du sud saharien à destination de l'Afrique du Nord.

## II – ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMMUNALE

### II -1- DECOUPAGE COMMUNAL ET ADMINISTRATIF

La Province de Tata comprend 04 Pachalik, trois (03) Cercles, huit (08) Caïdat, quatre (04) municipalités et seize (16) Communes rurales répartis comme suit :

| PACHALIK            | MUNICIPALITES | SUP. /KM2 | HABITANTS (R.G.P.H) (2004) | ELUS |
|---------------------|---------------|-----------|----------------------------|------|
| TATA                | TATA          | 50        | 15239                      | 15   |
| AKKA                | AKKA          | 40        | 7102                       | 11   |
| FAM EL HISN         | FAM EL HISN   | 40        | 7089                       | 11   |
| FOUM- ZGUID         | FOUM-ZGUID    | 40        | 9630                       | 13   |
| <b>TOTAL URBAIN</b> | 04            | 170       | 39.060                     | 50   |

| CERCLES | CAIDATS | COMMUNES            | SUP. /KM2 | HABITANTS (R.G.P.H) (2004) | ELUS |
|---------|---------|---------------------|-----------|----------------------------|------|
| TATA    | C .ADIS | C.R ADIS            | 1000      | 5916                       | 11   |
|         |         | C.R TIGUEZMIRT      | 2175      | 4110                       | 11   |
|         |         | C.R Oum El Guerdane | 1935      | 3988                       | 11   |



|             |                 |                     |        |        |     |
|-------------|-----------------|---------------------|--------|--------|-----|
|             | C. ISSAFEN      | C.R ISSAFEN         | 867    | 4002   | 11  |
|             |                 | C.R TIZEGHT         | 730    | 4490   | 11  |
|             | C .TAGMOUT      | C.R TAGMOUT         | 1056   | 4751   | 11  |
| AKKA        | C .AIT OUABELLI | C.R AIT OUBELLI     | 1116   | 2776   | 11  |
|             |                 | C.R TIZOUNINE       | 1000   | 2231   | 11  |
|             |                 | C.R K.S.A.B M'BAREK | 1177   | 7012   | 11  |
|             | C .TAMANART     | C.R TAMANART        | 4362   | 7217   | 13  |
| FOUM-ZGUID  | C .TISSINT      | C.R TISSINT         | 2627   | 9927   | 13  |
|             | C . AKKA IGHANE | C.R AKKA IGHANE     | 500    | 6725   | 11  |
|             |                 | C.R IBN YACOUB      | 586    | 2934   | 11  |
|             |                 | C.R AGUINANE        | 500    | 2923   | 11  |
|             | C . ALLOUGOUME  | C.R ALLOUGOUME      | 2912   | 8490   | 13  |
|             |                 | C.R TLIT            | 3760   | 5066   | 11  |
| TOTAL RURAL |                 | 16                  | 25.755 | 82.558 | 182 |

## II – 2 – CORPS DES ELUS

- Députés Parlementaires : 02
- Les Conseillers : 01
- Conseillers Communaux : 232
- Membres de L'Assemblée Provinciale : 14
- Membres de la Chambre de l'Agriculture (TATA) : 09
- Membres de la Chambre de l'Artisanat (Es-Smara) : 05
- Membres de la Chambre du Commerce, de l'industrie et des Services (TANTAN) : 05
- Membres de l'Assemblée Régionale (Région Guelmim Es-smara): 11

## II-3– SERVICES EXTERIEURS IMPLANTES DANS LA PROVINCE

- La Délégation Provinciale de l'Education Nationale
- La Délégation Provinciale de la Santé.
- La Délégation Provinciale de la Jeunesse et Sports.
- La Délégation Provinciale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.
- La Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale..
- La Délégation Provinciale des Affaires Culturelles.
- La Délégation Provinciale des Ha bous et des affaires Islamiques
- La Délégation Provinciale des Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération.
- La Direction Provinciale de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche maritime
- La Direction Provinciale de l'Equipement et de transport.
- La Direction Provinciale de l'Office National de l'Eau Potable.
- La trésorerie Provinciale.
- Le Contrôleur Provincial des Engagements et des Dépenses de l'Etat.



- Le service Provincial des Eaux et Forêts.
- Le Centre de Qualification Professionnelle.
- Le Service Provincial de l' O.N.E. « Agence de distribution »
- Le service commercial et technique d'Ittissalat Al Maghreb.

Quant aux autres départements ministériels qui ne disposent pas de représentation locale, leurs services provinciaux implantés dans les Provinces limitrophes s'occupent de la gestion des affaires relevant de la Province de Tata.

Il s'agit notamment de :

- La Délégation Régionale du Ministère de l'Industrie, de Commerce – Agadir
- La Délégation Régionale du Ministère de l'Energie et Mines Guelmim-
- L'Inspection Régionale de la Répression des Fraudes – Guelmim
- L'Agence Régionale de l'Office National de Transport – Tiznit et Agadir-
- La Délégation Régionale de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale -Guelmim
- La Délégation Régionale de l'Office de Développement et de la Coopération – Agadir – La Délégation Provinciale des Transports – Guelmim-
- L'Inspection des Impôts Directs et des Taxes Assimilées – Guelmim -
- L'Inspection Régionale de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses – Agadir – Ouarzazate – Guelmim-
- L'Administration des Domaines de l'Etat – Guelmim-
- Le Service de l'Enregistrement et Timbres Taroudant -
- Le Service de la Conservation Foncière et Travaux Topographiques-Guelmim– - La délégation régionale de l'artisanat -Guelmim

### III – DONNEES ECONOMIQUES

Malgré la spécificité des conditions climatiques, le secteur Agricole joue un rôle déterminant dans le tissu économique local, étant donné qu'il occupe environ 80 % de la population active. Le secteur est aussi dominé par une activité pastorale issue d'une vocation traditionnelle enracinée dans le mode de vie nomade.

#### III – 1 – AGRICULTURE

La région du Draa fut autrefois réputée pour ses productions agricoles : L'orge , le henné , le coton , le cumin, le carvi, y donnaient d'excellents rendements et faisaient la fortune de la Province .Les palmeraies produisaient des dattes d'une qualité exceptionnelle et les fruits des variétés « Beldi » , étaient réputés .

Tous les voyageurs étaient impressionnés par l'ambiance de prospérité qui régnait dans le Draa, l'aisance relative de ses habitants et la belle allure des vergers et des plantations.

Beaucoup de produits de l'agriculture locale étaient même exportés à l'étranger par les points du Sous Massa et Agadir, particulièrement les dattes, le cumin, l'indigo.

Aujourd'hui, même si la situation n'est plus aussi brillante qu'autrefois, l'agriculture contribue encore pour une part aux revenus de la région.

L'Agriculture, seule, possible dans les oasis alimentées en eau, est une agriculture de subsistance, où pratiquement les dattes sont l'objet d'un commerce. Les grands espaces semi désertiques et désertiques, qui constituent l'essentiel de la superficie de la Province, sont du domaine du pastoralisme que les nomades pasteurs exploitent extensivement avec leurs troupeaux de chèvres et de dromadaires, en transhumance au gré des précipitations hivernales.

L'Agriculture oasisienne est caractérisée par de petites exploitations agricoles où les surfaces varient de 1 à 2 hectares (souvent moins d'un hectare). Les parcelles cultivées sont parfois morcelées à l'extrême (de quelques dizaines de m2 à quelques 1000 m2) rendant toute mécanisation difficilement

Concevable. Seul, l'homme ou les animaux de trait (à l'araire) peuvent travailler le sol.

#### a – PRODUCTION VEGETALE :



Les exploitations existantes sont de type vivrières, elles sont localisées dans les oasis, les lits des oueds, les fousm et les zones d'épandage des crues (Feid). Le maraîchage, le fourrage et les céréales demeurent les principales cultures pratiquées dans les zones utilisables. L'orge constitue l'espèce prédominante de la céréaliculture. D'après les estimations des services relevant du ministère de l'Agriculture, la superficie agricole utile s'élève à 64.150 ha répartie comme suit :

- \* Bour : 41.500 ha.
- \* Irrigué : 07.650 ha.
- \* Feid : 15.000 ha.
- \* Parcours : 1.470.680 ha.
- \* Incultes : 1.110.000 ha.

## CEREALICULTURE

(Compagnes 2001/2002 – 2002/2003 – 2003/2004- 2004/2005)

|              | Total Sup.<br>Exploitée<br>(ha) | Superficie Cultivée (ha) |               |         | Production (qx) |               |         |
|--------------|---------------------------------|--------------------------|---------------|---------|-----------------|---------------|---------|
|              |                                 | ORGE                     | BLE<br>TENDRE | BLE DUR | ORGE            | BLE<br>TENDRE | BLE DUR |
| <b>01/02</b> | 4.050                           | 1.420                    | 2.630         | --      | 18.460          | 36.820        | --      |
| <b>02/03</b> | 7260                            | 2.490                    | 4.255         | 215     | 33.780          | 78.720        | 2.440   |
| <b>03/04</b> | 7.255                           | 2.468                    | 3.660         | 308     | 39.470          | 75.080        | 6.210   |
| <b>04/05</b> | 5634                            | 3212                     | 2045          | 377     | 43765           | 64966         | 56555   |

Les légumineuses occupent une superficie de 9850 ha. En plus, la culture du henné joue un rôle très important dans l'économie de certaines localités (Foum Zguid). Elle occupe une superficie de 240 ha.

Le volume de production atteint environ 8650 Qx en 2005 (31 qx / ha)

Les arbres fruitiers couvrent une superficie d'environ 6.176 ha, avec un nombre de 1.292 638 pieds répartis comme suit :

| ESPECES         | NOMBRE DE PIEDS |
|-----------------|-----------------|
| Palmier Dattier | 1.141 808       |
| Olivier         | 57 500          |
| Amandier        | 65 800          |
| Abricotier      | 6330            |
| Vignes          | 4800            |
| Agrumes         | 7000            |
| Pommier         | 9400            |

Le palmier dattier constitue l'espèce Arboricole principale du Sud Marocain ; la Province de Tata compte environ 1.141 808 palmiers- dattiers dont seulement 35 % est productif et ce, en raison des effets de la sécheresse et de la maladie de Bayoud qui ne cesse d'envahir les Palmeraies du Sud.

Des efforts louables sont déployés par les services techniques et autres institutions et O.N.G dans le but d'introduire de nouvelles espèces susceptibles de résister à ces infections.

Il s'avère très important de signaler que la palmeraie de Tata a connu depuis le début du siècle dernier un déclin tant au niveau du nombre d'arbres que de la qualité de production, cette dégradation est donc un phénomène national mais qui touche fortement la Province de Tata .En 1970, il y a avait dans la zone d'action de la D.P.A (Cercles de Tata et d'Akka) 1,2 million de palmiers – dattiers, il n'y en a plus que 870.000 aujourd'hui. D'autre part, pour les palmiers



existants dans les oasis 40 % ont dépassé l'âge de production (environ 100 ans) et seulement 33 % sont productifs. Cette dégradation flagrante des palmeraies est due essentiellement aux sécheresses qui se sont succédées depuis les années 1970, à la maladie du Bayoud et au vieillissement des palmeraies (absence de plantations). On peut aussi mentionner

des phénomènes liés aux contraintes biophysiques : Ensalement, salinisation des sols... sans compter la mauvaise maîtrise de la production, et les effets néfastes de l'émigration des jeunes.

### LA PRODUCTION DE QUELQUES VARIETES DE PALMIER DATTIER (EN TONNE)

|          | VARIETES |          |       |          |      |
|----------|----------|----------|-------|----------|------|
| CAMPAGNE | BOUFGOUS | BOUSSKRI | GIHAL | BOUYTOUB | SAIR |
| 2001/02  | 1203     | 618      | 736   | 760      | 2397 |
| 2002/03  | 1300     | 700      | 1200  | 1500     | 3021 |
| 2003/04  | 1600     | 1000     | 3500  | 2720     | 2406 |
| 2004/05  | 1875     | 1300     | 420   | 3120     | 4060 |

#### b – ELEVAGE :

L'élevage est la deuxième activité exercée conjointement avec l'agriculture, et ce en raison de la disponibilité des pâturages et parcours de transhumance au long des oueds et dans les oasis ; c'est une activité enracinée comme mode de production pastorale dans l'agriculture locale depuis des siècles. Il revêt un aspect nomade et parfois sédentaire soumis aux conditions climatiques particulières.

A noter à ce sujet que ce secteur a été sérieusement affecté par les effets de la sécheresse.

Le nombre de têtes composant le cheptel dont dispose la Province de Tata est réparti comme suit :

| ELEVAGE  | EFFECTIF (TETES) |
|----------|------------------|
| Ovins    | 39.600           |
| Caprins  | 78.000           |
| Bovins   | 4.500            |
| Camelins | 1.400            |
| Equidés  | 6.020            |

#### PRODUCTION ANIMALE (2005) :

- Consommation en Lait : 432.333 Litres.
- Consommation en Viandes Rouges : 279.100 Tonnes.
- Consommation en Viandes Blanches : 535.390 Tonnes

#### c - AMENAGEMENT HYDRO -AGRICOLE :

Conscients de l'importance des périmètres de petite et moyenne hydraulique, les services concernés lancent annuellement des programmes d'équipement et d'aménagement qui consistent en :

- \* Revêtement et construction des Seguias traditionnelles.
- \* Réfection et construction des barrages de dérivation.
- \* Reprofilage des Khettarat



- \* Aménagement et captage des sources.
- \* Création des drains pour mobiliser les eaux de sous écoulement.
- \* Ravitaillement des Netfiat en eau par les camions citernes.

## ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

- ? Coopératives agricoles .....: 21
- \* Elevage ..... : 04
- \* Production Laitière : ..... : 01
- \* Utilisation en commun des moyens de production (USMP) : 10
- \* Pompage en commun des eaux d'irrigation (PCEI) : 06
- ? Associations d'Agriculteurs .....: 103

## d – DOMAINE FORÊSTIER :

La superficie du domaine forestier de la province et de 247420 ha constituée essentiellement des espèces typiquement sahariennes autochtones:

- Acacia raddiana
- Acacia ehrenbergiana
- Tamarix aphylla
- Balanites aegyptiaca
- Genévrier rouge
- Arganier
- Maeria crassifolia

Toutes ces espèces constituent une importance primordiale pour les populations riveraines au niveau de l'approvisionnement en bois de feu, en fourrage et en plantes médicinales.

En outre, ces écosystèmes permettent à une faune sauvage, riche et diversifiée, de trouver sa quiétude et se développer en parfait équilibre avec son biotope:

La gazelle Dorcas, gazelle de cuvier, mouflon à manchette, chacal, fennec, lynx caracal, l'hyène rayée, sanglier, guépard, lièvre, porc-épic, perdrix, ganga, outarde, autruche, héron, la tadorne, varon, fouette queue, serpents...

Malheureusement ces espèces qui constituent la composante principale de la biodiversité commencent à se raréfier ou même parfois à disparaître (guépard, lynx, autruche ; dernière citation en 1970).

Ceci est du essentiellement à l'action humaine incontrôlée et irréfléchie ; notamment avec les besoins socioéconomiques de plus en plus croissants des populations.

## III – 2 – INDUSTRIE ET SERVICES

### a – LES MINES :

La Province regorge d'importants minerais (Cu, Au, Plomb, Barytine). Le coût élevé d'extraction, l'éloignement de la Province vis à vis des marchés d'écoulement, la demande limitée sur ces minerais au niveaux national et international sont autant de facteurs qui sont derrière la sous exploitation voire même l'inexploitation de ces richesses.

Les résultats positifs réalisés par le projet AKKA Gold-mining dans les recherches sur l'Or dans la région d'Akka ouvrent des perspectives prometteuses en matière d'exploitation minière et de création d'opportunités d'emploi.

### b – L'ARTISANAT :



L'Artisanat est considéré parmi les principales activités économiques dans la Province de Tata, elle joue un rôle très important en matière d'emploi en occupant presque 1.455 artisans dont 704 femmes. La Tapisserie, la Poterie, la Vannerie et la Bijouterie sont des activités qui enrichissent ce secteur.

La Province dispose de deux (02) coopératives de Tapis implantés dans les Municipalités de Tata et Foum Zguid ; l'effectif global des adhérents s'élèvent à une quarantaine de femmes.

### **c – LE COMMERCE :**

L'activité commerciale est animée par un commerce de détail en alimentation générale et des services. Ce commerce se manifeste au niveau des boutiques des centres urbains et à travers les souks hebdomadaires des communes rurales.

L'absence de grandes transactions peut s'expliquer par la faiblesse du rendement agricole et par la situation géographique reculée qu'occupe la Province de Tata.

En effet, l'approvisionnement des marchés et souks locaux en matière de denrées de première nécessité se fait depuis les centres des Provinces limitrophes d'une façon normale et régulière. Les fluctuations des prix dépendent en grande partie de la situation qui prévaut au niveau de ces centres, ce qui se traduit par une sensible cherté du coût de la vie et la rareté des occasions d'emploi.

Cependant, les dattes constituent le produit qui se commercialise à raison de 50 % aux marchés locaux, et 50 % à l'extérieur de la Province.

- Demi-grossistes : 86
- Détaillants : 820
- Souks hebdomadaires : 20
- Stations de service : 04

### **d – LE TRANSPORT :**

Le secteur de transport a connu ces dernières années une évolution importante tendant à garantir la couverture totale des besoins de la Province dans ce domaine. Le transport terrestre des voyageurs est assuré par 26 autocars desservant les itinéraires reliant la ville de Tata aux autres villes du Royaume, ainsi que les 238 autorisations exploitées de taxis de 1ère catégorie et 09 autorisations de transport mixte, qui assurent les liaisons entre les différents centres de la Province.

### **e – LE SECTEUR BANCAIRE :**

Il est représenté dans la Province de Tata par une agence de la Banque Populaire et une Caisse Locale de Crédit Agricole.

### **f – LE TOURISME :**

Le territoire de la Province de Tata offre une combinaison de montagnes, de désert, d'immenses palmeraies, des ksour, d'une qualité atypique et des sites rupestres des plus anciens au Maroc ; Il est considéré comme une voie de passage vers le Sahara et le Sous par ces multiples vallées et couloirs de l'anti-Atlas et du Jbel Bani. Ce paysage, facile d'accès et dépayçant, est aujourd'hui mal mis en valeur. Il est commercialisé comme un complément du produit touristique des pools avoisinants (Agadir, Ouarzazate).

Les équipements d'hébergement convenables pour le tourisme international dont dispose la Province (288 lits) se présentent comme suit :

- Deux établissements hôteliers classés (3\* et 2\*)
- Une maison d'Hôte (2 ème catégorie)
- Deux gîtes d'étape, (1 ère catégorie)
- Une auberge (2 ème catégorie)
- Cinq hôtels non classés et trois campings caravanning

Cependant, les capacités actuelles restent insuffisantes pour en faire une région touristique autonome.



Certes, il est important de constater que l'effectif moyen annuel des touristes

– toutes nationalités confondues – qui visitent les sites de Tata dépasse 20.000 touristes (25.000 nuitées) par an, dans le cadre des randonnées organisées en groupe.

Plusieurs promoteurs touristiques s'investissent dans le tourisme culturel et artistique par l'organisation des festivals et manifestations musicales et par l'installation des Bivouacs saisonniers dans les dunes, notamment dans la zone de Fom-Zguid, au profit de leur clientèle.

Il va sans dire que le tourisme est considéré parmi les secteurs les plus appelés à jouer un rôle primordial dans le développement économique et social de la Province de Tata. Parmi les sites touristiques dont dispose la Province, on peut noter :

- Kasbah, ksour et Minaret, comme il est le cas de ceux qui existent dans les environs de la Municipalité d'Akka.
- les grottes de Messalit, hautes et perchées sur la falaise calcaire.
- les cascades du douar Agouliz et Alaatik à Tissint.
- Zaouïa Ibn Yacoub au douar Imintatelt et les sites naturels de la région d'Aguinane.

A coté des sites touristiques, la Province est également riche en patrimoine folklorique diversifié qui reflète le brassage entre les différentes civilisations. Certaines troupes folkloriques locales sont de renommée internationale telles que les troupes de Tissint et de Tagmout.

Les habitants de Tata organisent annuellement des Moussem à caractère religieux et commercial. Les principaux Moussem sont :

- Moussem Sidi Med Ben Yacoub du 16 au 24 Avril.
- Moussem Sidi Abdellah Ben M'barek du 18 au 22 Octobre.
- Moussem Sidi Abdellah Oudaouad le 10 Mouharram(de l'Hégire).

### EVOLUTIONS MENSUELLE ET ANNUELLE DES ARRIVEES DE TOURISTES ET DES NUITEES REALISEES DAN S LA PROVINCE DE TATA

|              | 2003         |              | 2004         |              | 2005         |              |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|              | ARR.         | NUI.         | ARR.         | NUI.         | ARR.         | NUI.         |
| Janvier      | 1399         | 1485         | 1472         | 1978         | 1520         | 2010         |
| Février      | 1253         | 1971         | 1774         | 3195         | 1854         | 3425         |
| Mars         | 1536         | 2188         | 1742         | 3684         | 1912         | 3942         |
| Avril        | 2387         | 2602         | 2075         | 2752         | 2193         | 2952         |
| Mai          | 1120         | 1216         | 1853         | 1960         | 1940         | 2042         |
| Juin         | 1038         | 1188         | 1502         | 2002         | 1419         | 1802         |
| Juillet      | 483          | 507          | 1570         | 1579         | 1587         | 1590         |
| Août         | 766          | 834          | 1251         | 1290         | 1307         | 1354         |
| Septembre    | 1084         | 1111         | 1920         | 3213         | 1854         | 2900         |
| Octobre      | 1046         | 1236         | 1842         | 2050         | 2057         | 2304         |
| Novembre     | 868          | 889          | 1506         | 2695         | 2707         | 3887         |
| Décembre     | 415          | 645          | 2853         | 4905         | 3503         | 4207         |
| <b>TOTAL</b> | <b>13395</b> | <b>15872</b> | <b>21360</b> | <b>31303</b> | <b>23853</b> | <b>32415</b> |



## IV – INFRASTRUCTURE DE BASE

### IV – 1 – LE RESEAU ROUTIER

La Longueur du réseau routier est estimé à 1158 Km dont 618 Km revêtus soit environ 47% de la totalité du réseau et repartis selon le classement national des routes comme suit :

- Routes Nationales : 320 km
- Routes provinciales : 165 km
- Routes régionales : 133 km

Aujourd'hui cinq( 5 ) routes carrossables importantes et revêtues traversent l'Anti –Atlas : la 1 ère relie Tata à Ighrem ( 104 km), la 2 ème permet d'aller de Foum-Zguid à Taznazkht( 92 km) , la 3 ème relie Tata à Guelmim ( R.N N ° 12 – 280 km ), la 4 ème relie Fam el hisn à Assa(80 km) et la 5 ème relie Akka-ighane à Taliouine ( 134 km) .

A partir de Tata, on est en contact avec le souss, le Haouz, Ouarzazate, Zagora et même Tafilalet, par plusieurs routes Nationales qui convergent vers la grande rocade du Sud Agadir- Errachidia – Figuig.

### IV – 2 – RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Ce secteur est géré par l'O.N.E.P qui assure au niveau de la Province la production et la distribution de l'eau potable pour l'alimentation des centres ci-après :

| CENTRES      | DOM         | INDUS     | ADM        | BBF       | TOTAL       |
|--------------|-------------|-----------|------------|-----------|-------------|
| TATA         | 2859        | 4         | 92         | 14        | 2969        |
| AKKA         | 1058        | 2         | 41         | -         | 1101        |
| FOUM EL HISN | 1452        | 6         | 38         | 4         | 1501        |
| FOUM ZGUID   | 857         | 3         | 37         | -         | 897         |
| TISSINT      | 976         | 1         | 28         | 1         | 1006        |
| ALLOUGOUM    | 377         | 0         | 5          | 0         | 382         |
| KASBAT SABM  | 652         | 0         | 25         | 2         | 679         |
| ISSAFEN      | 416         | 0         | 12         | 3         | 431         |
| <b>TOTAL</b> | <b>9163</b> | <b>16</b> | <b>288</b> | <b>26</b> | <b>9493</b> |

La production estimée durant l'année 2006 s'élève à 1370858 m3.

Pour le reste des localités du commandement, les communes rurales ou les associations des usagers prennent en charge la gestion du service de distribution de cette denrée.

### TABLEAU CONCERNANT LE TAUX DE COUVERTURE EN EAU POTABLE DANS LA PROVINCE DE TATA

| MILIEU   | NOMBRE DE FOYERS | FOYERS BENEFICIAIRES | TAUX DE COUVERTURE(%) |
|----------|------------------|----------------------|-----------------------|
| M.Urbain | 6633             | 6356                 | 96                    |
| M.Rural  | 13716            | * 13549              | 90                    |



|              |       |       |    |
|--------------|-------|-------|----|
| <b>Total</b> | 20349 | 20905 | 93 |
|--------------|-------|-------|----|

\* ONEP+PAGER

#### IV – 3 – LE RESEAU DE L'ELECTRICITE

Dans le cadre de l'électrification du monde rural, le programme d'électrification rural global ( PERG), en cours de réalisation en partenariat entre les collectivités locales, les associations des bénéficiaires et l'O.N.E, permettra d'atteindre un taux de couverture de 100 % à l'horizon de l'an 2010.

| Consommation en Kwh    | 2004     | 2005     | 2006     |
|------------------------|----------|----------|----------|
| <b>Basse tension</b>   | 13322559 | 16449989 | 17266000 |
| <b>Moyenne tension</b> | 1201448  | 1227903  | 1363000  |
| <b>Total</b>           | 14524007 | 17677892 | 18629000 |

Actuellement, le nombre de ménages bénéficiaires s'élève à 19851 soit 100% en milieu urbain et 97% en milieu rural (soit 16 894 foyers électrifiés y compris les foyers programmés) :

| Milieu       | Nombre de menages | Taux de couverture |
|--------------|-------------------|--------------------|
| Urbain       | 7657              | 100                |
| Rural        | 12194             | 98.50              |
| <b>Total</b> | 19851             |                    |

| Evolution nbr Clients  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Basse tension</b>   | 16634 | 17225 | 20142 | 22051 |
| <b>Moyenne tension</b> | 22    | 23    | 24    | 26    |
| <b>Total</b>           | 16656 | 17248 | 20166 | 22077 |

Par ailleurs, le nombre d'abonnés toutes catégories confondues inscrits jusqu'à la fin de l'année 2006 a atteint 22051, alors que les consommations d'énergie électrique ont atteint 18.629.000 kW/H. Le pourcentage d'augmentation est de 5 ,38 % par rapport à l'an 2005.

#### IV – 4 – POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

Les services postaux couvrent la totalité du territoire de la Province. Les infrastructures réalisées se présentent comme suit :

- Bureaux de postes : 06
- Agences Postales : 13
- Nombre d'Abonnés en service : 1980 (Professionnel. 173- Résidentiel 1807)
- Lignes de Téléx : 03
- Abonnés téléx : 03



- Publiphones : 08
- lignes marmis (accès de base) : 05
- Internet : 152(ADSL) ; 08(TC)
- Téléboutiques : 178
- liaisons spécialisées : 01

## V – SECTEURS SOCIAUX

### V – 1 – HABITAT

En vue de faciliter l'accès au logement dans plusieurs centres de la Province, et de permettre aux couches modestes de la population d'acquérir des lots de terrain pour réaliser des constructions à usage commercial ou d'habitation, la délégation Provinciale de l'Habitat et l'E.R.A.C Sud d'Agadir ont procédé à la réalisation de plusieurs lotissements.

**TABLEAU RETRACANT LES DETAILS DES OPERATIONS REALISEES**

| LOTISSEMENT            | LIEU               | NOMBRE DE PARCELLES | TAUX DE REALISATION % |
|------------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| DRAA                   | C.U TATA           | 110 LOTS            | 100                   |
| ENNAHDA                | C.U TATA           | 650 LOTS            | 100                   |
| ANNASR                 | C.U TATA           | 796 LOTS            | 100                   |
| VILLAGE. PILOTE 1 et 2 | C.U TATA           | 90 logements        | 100                   |
| VILLAGE. PILOTE        | C.U F.ZGUID        | 20 logements        | 100                   |
| VILLAGE. PILOTE        | C.U. FAM ELHISN    | 40 logements        | 100                   |
| VILLAGE. PILOTE        | C.U AKKA           | 40 logements        | 100                   |
| PROJET AKKA            | C.U AKKA           | 694 LOTS            | 100                   |
| PROJET TAGADIRT        | C.R KASBAH S.A.B.M | 306 LOTS            | 100                   |
| JBEL BANI              | C.U FAM EL HISN    | 441 LOTS            | 100                   |
| AL WAHDA               | C.U FOUM ZGUID     | 154 LOTS            | 100                   |

Cependant, il a été relevé que le type d'habitat rural prédomine et représente 85 % en milieu rural et 30 % en milieu urbain, alors que l'habitat moderne ne représente que 6 % et 36 % respectivement dans les milieux rural et urbain. Quant aux autres types d'habitat: Appartements High Standings, Immeubles etc., ils sont inexistantes vu les moyens financiers limités des habitants. Des projets d'assainissement liquide et d'évacuation des eaux usées des agglomérations urbaines relevant de la Province ont été conclus dans le cadre d'un partenariat pilote auquel ont participé les collectivités locales concernées, l'O.N.E.P et la banque Islamique de développement( BID) . Un montant de 110.000.000,00 DH a été débloqué pour les travaux de la première tranche entamés depuis 2005. La réalisation de ce projet (en cours) contribuera à l'amélioration des conditions de vie des habitants au niveau des principaux centres urbains de la province (Tata –Akka –Foum- Zguid Et Fam- Elhishn ).

### V – 2 – SANTE

#### a – RESEAU D'ACTION HOSPITALIERE :



Depuis la création de la délégation provinciale de Tata en 1982, celle-ci n'a cessé d'œuvrer pour faire face aux besoins croissants de la population en matière de l'amélioration et de protection de la santé publique.

La province de Tata dispose d'un (01) Hôpital local, de 06 centres de santé urbains, de 16 centres de santé communaux, de 08 unités d'accouchement et de 13 dispensaires ruraux.

#### PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL :

- Médecins :41 dont 5 spécialistes et 1 pharmacien
- Infirmiers : 108
- Sages-femmes :15
- personnel administratif :05
- Agents de service :22
- cabinets médicaux privés :01
- pharmacies privées :06
- dépôts de pharmacies :05

#### b – EQUIPEMENTS EXISTANTS :

- Ambulances : 06
- Unités mobiles : 08
- Motos : 28

#### Taux de couverture et autres indices d'analyse

- Nombre de médecins par habitant : 1/2984 (moyenne nationale 1/1782)
- Nombre d'établissements sanitaires par habitant : 1/3495 (moyenne nationale : 1/11909)
- Nombre d'infirmiers par habitant : 1/1020 (moyenne nationale : 1/1115)

Nombre de consultations effectuées entre la période  
Allant du 01/01/2006 au 31/12/2006.

| C. MEDICALES                  | C. PARAMEDICALES               |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 108.445 (soit 2645 C/médecin) | 151799 (soit 1234 / infirmier) |

- Taux de mortalité infantile 1994 : 18,54 ‰
- Taux de mortalité infantile 2004 : 9,98 ‰ (26 décès sur 2604 naissances)
- Taux de mortalité infantile 2005 : 15,37 ‰ (37 décès sur 2407 naissances)
- Taux de mortalité infantile 2006 : 10 ‰ (23 décès sur 2259 naissances)

La mise en service de l'hôpital local de Tata à partir du 01-06-2003  
a répondu largement aux besoins des habitants en matière des services médicaux.

L'effectif des cadres sanitaires qui exercent au sein de cet établissement se  
repartit comme suit :

- 06 Médecins .généralistes ;
- 01 Médecin – chirurgien ;
- 01 Médecin gynécologue obstétricien ;
- 01 Médecin Anesthésiste ;
- 01 Médecin ophtalmologiste ;
- 01 Chirurgien dentiste ;
- 42 Infirmiers



## V – 3 – ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

### a – ENSEIGNEMENT :

Dans ce domaine, la Province de Tata dispose d'infrastructures scolaires très importantes , ayant contribué à la généralisation de la scolarisation des jeunes filles en milieu rural ( taux de scolarisation des filles : 44 ,10 %.de l'effectif total scolarisé en 2005/2006 ). Les données se rapportant au secteur de l'enseignement sont comme suit :

#### ANNEE SCOLAIRE 2005/2006

|              |                                    |                         |       |
|--------------|------------------------------------|-------------------------|-------|
| Ecoles       | 62                                 | CANTINES SCOLAIRES      | 154   |
| Instituteurs | 885                                | Beneficiaires           | 14000 |
| Eleves       | 20652                              | Personnel Administratif | 62    |
| dont Filles  | 9574                               | Personnel de service    | 35    |
| Classes      | 857 dont classes à cours multiples |                         | 227   |

|             |      |                         |      |
|-------------|------|-------------------------|------|
| Colleges    | 10   | Internats               | 07   |
| Enseignants | 332  | Internes                | 1483 |
| Eleves      | 7713 | Personnel Administratif | 38   |
| dont filles | 3250 | Personnel de service    | 43   |
| Classes     | 206  |                         |      |

|                    |      |                         |      |
|--------------------|------|-------------------------|------|
| LYCEES             | 06   | Internats               | 03   |
| Enseignants        | 150  | Internes                | 1267 |
| Eleves dont Filles | 3650 | Personnel Administratif | 23   |
|                    | 1503 | Personnel de service    | 17   |
| Classes            | 95   |                         |      |

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Etablissements scolaires | 01  |
| Enseignants              | 31  |
| Eleves                   | 343 |



|                                |    |
|--------------------------------|----|
| <b>dont filles</b>             | 91 |
| <b>Classes</b>                 | 10 |
| <b>Personnel Administratif</b> | 07 |
| <b>Personnel de service</b>    | 03 |

| <b>Années scolaire</b> | <b>Nbr instituteurs formes</b> |
|------------------------|--------------------------------|
| 99/00                  | 351                            |
| 00/01                  | 420                            |
| 01/02                  | 229                            |
| 02/03                  | 20                             |
| 03/04                  | 17                             |
| 04/05                  | 00                             |
| 05/06                  | 00                             |
| 06/07                  | 17                             |

| <b>Niveau</b> | <b>Branche</b>   | <b>1er année</b> | <b>2ème année</b> | <b>Total</b> |
|---------------|------------------|------------------|-------------------|--------------|
| Qualification | Mécanique auto   | 28               | 12                | 40           |
|               | Electricité      | 28               | -                 | 28           |
|               | Coupe et Couture | 27               | -                 | 27           |
|               | Menuiserie       | 30               | -                 | 30           |
| Technique     | Comptabilité     | 22               | 29                | 51           |
|               | Secrétariat      | 28               | 20                | 48           |
|               | <b>Total</b>     | 163              | 61                | 224          |

| <b>Etablissements</b>                         | <b>Branche</b>          | <b>Nbr étudiants</b> | <b>Capacité d'accueil</b> |
|-----------------------------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------------|
| Pigier informatique                           | Informatique de gestion | 10                   | 100                       |
|                                               | INformatique            | -                    |                           |
| Ecole marocaines des études techniques (EMET) | Informatique            | 10                   | 40                        |

## V – 4 – JEUNESSE ET SPORTS



La délégation Provinciale de la Jeunesse et Sports a été créée en 1979. Elle assure actuellement l'encadrement de la jeunesse et anime les activités sportives et culturelles ; plusieurs associations sportives et centres éducatifs ont été créés dans ce cadre :

- Associations Sportives : 16
- Associations Culturelles : 20
- Foyers Féminins : 04 + 02 en instance
- Garderies d'enfants : 03
- Maisons des Jeunes : 05 + 02 en instance
- Stades Sportifs : 03
- C.F.P : 01 centre (cuisine et gestion domestique)

#### LES BENEFICIAIRES DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES EN 2006

- Activités Culturelles : 6000
- Activités Sportives : 10.000
- Activités Féminines : 1600

#### V- 5 – CULTURE :

- Maisons du culture : 02
- Centre de culture : 01
- Espaces enfants : 01
- Bibliothèques : 07
- Associations culturelles : 30

#### VI – L'ENTRAIDE NATIONALE

Le champ d'action de l'Entraide Nationale est très vaste. Il englobe l'Assistance (veille notamment sur le suivi des opérations Ramadan organisés par la Fondation Mohamed V de Solidarité), l'Education, la Formation, la Qualification, l'Apprentissage, l'Alphabétisation et la gestion et l'encadrement des foyers féminins .

Pour accomplir sa mission, la Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale assure le bon fonctionnement des établissements sociaux cités dans le tableau ci-dessous :

| Designation                         | Nombre    | Beneficiaires | Personnel encadrant |
|-------------------------------------|-----------|---------------|---------------------|
| Associations de bienfaisance        | 08        | 1032          | 56                  |
| Ecoles Coraniques                   | 3         | 98            | 9                   |
| Centres d'education et de formation | 16        | 550           | 22                  |
| Garderies d'enfants                 | 8         | 147           | 10                  |
| Alphabetisation                     | 12        | ENT.N:293     | 17                  |
|                                     |           | ASSO: 277     |                     |
| <b>Total</b>                        | <b>47</b> | <b>2397</b>   | <b>114</b>          |

SOURCE : WEB